



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autoroutes

Question écrite n° 117943

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les inondations d'autoroutes. En effet, si ce genre d'incident spectaculaire est assez rare, il apparaît malheureusement que de fortes chutes de pluie sont de plus en plus importantes du fait du dérèglement climatique et de ses effets notamment dans les zones urbanisées. Ces inondations d'autoroutes ne sont pas nouvelles mais leurs effets ont plutôt tendance à s'aggraver et à poser de très réels problèmes de sécurité pour les automobilistes et même pour les chauffeurs de camions. Il semblerait au regard de l'actualité de ces dernières années que certaines de ces autoroutes n'aient pas été véritablement conçues pour des intempéries trop importantes, car l'eau de pluie trop abondante ne réussit pas à s'évacuer d'elle-même. Certaines chutes de pluie ont parfois bloqué des autoroutes pendant plusieurs heures inondant totalement les voies au risque de mettre en danger des automobilistes qui s'y trouvaient avant l'intempérie. Dès lors ne conviendrait-il pas de réaliser une étude des structures d'évacuation de voies exposées afin d'en améliorer les écoulements d'eau ? D'autre part, il pourrait aussi s'avérer utile d'envisager un système d'information exceptionnelle par insertion d'annonces radios quand un problème semblable pourrait intervenir. Il lui rappelle que, dans des cas de chutes de neige, cette question de sécurité des autoroutes avait également été posée. Il lui demande donc quelles sont ses intentions en ce domaine.

Texte de la réponse

L'évolution du climat peut induire, sur certaines régions, une fréquence plus élevée des fortes chutes de pluie qui entraînent des inondations dans les zones urbanisées et qui peuvent également toucher les autoroutes. Les ouvrages pluviaux des autoroutes ont été en principe dimensionnés pour éviter la mise en charge des réseaux pour des pluies de fréquence de retour de 10 ans, et pour éviter les inondations des chaussées hors événements exceptionnels. Les fréquences ont été évaluées à partir des historiques de données disponibles au moment de leur conception. Les évolutions de la pluviométrie peuvent induire des débordements plus fréquents des ouvrages et une plus grande exposition des autoroutes aux risques d'inondations. Si ce phénomène reste encore rare, les automobilistes et les chauffeurs routiers peuvent se trouver en ces occasions en situation difficile, voire dangereuse. Ainsi, les pluies intenses et les inondations font l'objet d'une vigilance météorologique qui donne lieu à une carte actualisée au moins deux fois par jour, conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en métropole. Des consignes de prudence sont relayées par les médias, et sur le site Internet de Bison Futé.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117943

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9727

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 703